

Le Canada et le Chili se rapprochent de jour en jour

Même avant de signer leur Accord de libre-échange, le 5 juillet 1996, le Canada et le Chili avaient déjà commencé à forger des liens commerciaux et culturels mutuellement profitables.

La dizaine de visites de haut niveau que les représentants des deux pays se sont rendues au cours des trois dernières années témoigne de l'intensité et de la portée de cette relation prospère. La plus importante a sans doute été la visite officielle qu'a fait le premier ministre Jean Chrétien en janvier 1995, la toute première visite d'un premier ministre canadien en terre chilienne. Il y était accompagné d'une délégation commerciale de plus de 250 gens d'affaires canadiens, dont 33 ont signé des ententes d'une valeur globale de plus de 1,7 million \$.

Plusieurs ententes bilatérales et protocoles d'entente ont également été conclus lors de cette visite du premier ministre, notamment la constitution d'une commission binationale permanente Canada-Chili sur les relations politiques, économiques et commerciales, en plus de nouveaux protocoles d'entente sur les télécommunications et l'environnement.

Mis en oeuvre en 1996 pour une période de cinq ans, un projet d'une valeur de 15 millions \$ mené par l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI) aura pour effet de transférer au Chili le savoir-faire technologique des Canadiens dans des secteurs d'intérêt mutuel. En effet, depuis 1978, l'ACDI appuie, dans le cadre de son programme de coopération industrielle, plus d'une centaine de partenariats canado-chiliens dans 15 branches de l'activité économique.

Quant au secteur privé canadien, il a lui aussi été très actif au Chili : plus d'une cinquantaine de coentreprises

canadiennes et chiliennes se livrent actuellement à leurs activités au Chili.

Le marché le plus dynamique d'Amérique latine

Le Chili a toujours été un participant très actif sur la scène internationale et il s'est engagé à la réalisation d'ententes commerciales et économiques avec plusieurs pays. Entre 1991 et 1995, le Chili a conclu des accords commerciaux avec le Mexique, le Venezuela, la Colombie et l'Argentine et en a signé un autre avec l'Union européenne l'an dernier.

Membre à part entière de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), le Chili est également membre associé de l'union douanière du MERCOSUR, dont font partie le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay.

L'économie du Chili enregistre l'essor le plus rapide de la région, son taux annuel moyen de croissance s'étant établi à près de 7 % au cours des dix dernières années. Le faible taux de chômage (6,8 %), l'inflation en baisse (6,2 %) et la hausse des salaires (7 %) se sont

conjugués pour donner au Chili la réputation d'un partenaire recherché pour des échanges et investissements.

La croissance soutenue du commerce et de l'investissement

Les échanges commerciaux entre le Canada et le Chili ont pris un essor saisissant et ont plus que

doublé entre 1992 et 1996, passant de 357 millions \$ à 760 millions \$, et donnant au Canada une balance commerciale de 75 millions \$.

La croissance du Chili s'est surtout manifestée dans les industries axées sur les ressources naturelles, telles que les mines, les forêts, l'agriculture et les pêches. Le commerce est toutefois florissant dans tous les secteurs, et plus particulièrement ceux de la technologie et de la gestion de l'environnement et des ressources. Ce sont justement dans ces secteurs que le Canada a énormément à offrir au Chili.

L'investissement canadien au Chili a aussi connu une très forte hausse. Le Canada est le second investisseur étranger en importance au Chili, ses investissements réels et prévus approchant les 8 milliards \$, principalement dans les domaines de l'exploitation minière, de l'énergie, des télécommunications, des services financiers et de la fabrication d'équipement. En 1996, le Chili a attiré des investissements étrangers d'une valeur de 6 milliards \$US, une somme record.

L'Accord de libre-échange ouvre de nouvelles portes

Le Canada jouit déjà de l'excellente réputation de fournisseur fiable de produits et services de grande qualité. En éliminant les droits de douane sur la plupart des produits industriels, l'Accord de libre-échange Canada-Chili aura pour effet d'accroître considérablement le potentiel des ventes canadiennes de produits et services et de la prestation de services de technologie sur le marché chilien. Δ